

**PROJET D'ACQUISITION DES CONDUITES
DE PÉTRMONT
ET DE RACCORDEMENT AU RÉSEAU
DE GAZ MÉTRO**

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	3
1. Objectifs visés par le projet	5
2. Historique et analyse de la situation actuelle	6
3. Description et justification du projet	11
4. Autres solutions envisagées	13
5. Principales normes techniques appliquées	14
6. Coûts du projet.....	15
7. Impact sur les tarifs et analyse de sensibilité.....	17
8. Calendrier projeté.....	18
9. Liste des autorisations exigées en vertu d'autres lois	19
10. Impacts sur la qualité de prestation du service de distribution de gaz naturel.....	20
Conclusion.....	21

Société en commandite Gaz Métro

**Projet d'investissement visant l'acquisition de conduites de Pétromont
et leur raccordement au réseau de Gaz Métro, R-3833-2013**

I N T R O D U C T I O N

1 Société en commandite Gaz Métro (ci-après « Gaz Métro ») a déposé en mai 2011 le Projet
2 d'investissement visant à sécuriser les approvisionnements sur l'île de Montréal et la Rive-Sud
3 (Pont Jacques-Cartier et Pétromont) (R-3763-2011).

4 Le volet Pétromont du projet, évalué à 11,4 M\$, visait l'achat de quatre conduites entre
5 Varennes et Montréal-Est dont deux croisent le réseau de Gaz Métro au niveau de l'autoroute
6 Métropolitaine. Ce projet visait à boucler l'est de l'île de Montréal et à sécuriser
7 l'approvisionnement de plusieurs clients de Gaz Métro et s'avérait donc être une opportunité
8 d'affaires intéressante, permettant à Gaz Métro d'améliorer son système de distribution à un
9 coût moindre que celui qui serait engendré par la construction de nouvelles conduites pour
10 atteindre un but similaire.

11 En janvier 2011, une offre d'achat conditionnelle de 6 M\$, en sus des coûts d'une évaluation
12 diligente, était signée entre Gaz Métro et Pétromont. L'offre d'achat était conditionnelle à
13 l'autorisation de la Régie de l'énergie (la « Régie ») et à la satisfaction de Gaz Métro, par le
14 biais d'une vérification diligente, en ce qui a trait notamment à l'état des conduites et de
15 l'environnement des terrains, ainsi qu'à la validité des titres de propriété et des servitudes et à
16 l'obtention des permis.

17 Dans sa décision D-2011-104, la Régie autorisait Gaz Métro à réaliser la revue diligente du
18 volet Pétromont et à procéder à l'acquisition et à la réfection des conduites si le coût total du
19 volet s'élevait à 11,4 M\$ ou moins. Dans l'éventualité où le coût total excédait 11,4 M\$, et que
20 Gaz Métro désirait toujours aller de l'avant avec ce volet, la Régie indiquait qu'elle devrait
21 soumettre une nouvelle demande d'autorisation présentant les estimés de coûts et les
22 échéanciers révisés qui se dégagent des analyses techniques.

23 La revue diligente étant terminée, Gaz Métro a réévalué le projet à la lumière des résultats. Le
24 présent document précise les modifications apportées au projet initial et les coûts associés au
25 présent projet, lesquels sont estimés à 13,8 M\$.

26 La présente demande vise à obtenir l'autorisation de la Régie, conformément à l'article 73 al. 1,
27 par. 1° de la *Loi sur la Régie de l'énergie* (ci-après la « Loi »), pour la réalisation de ce projet (le

Société en commandite Gaz Métro

**Projet d'investissement visant l'acquisition de conduites de Pétromont
et leur raccordement au réseau de Gaz Métro, R-3833-2013**

1 « Projet »). En vertu de l'article 1, al. 1, par. 1° du *Règlement sur les conditions et les cas*
2 *requérant une autorisation de la Régie de l'énergie*, une autorisation de la Régie est requise,
3 pour Gaz Métro, pour acquérir, construire ou disposer des immeubles ou actifs destinés à la
4 distribution de gaz naturel dans le cadre d'un projet dont le coût est de 1,5 M\$ ou plus.

1. OBJECTIFS VISÉS PAR LE PROJET

1 Le présent Projet vise à atteindre les objectifs suivants :

- 2 > Augmenter la sécurité d'approvisionnement du réseau de l'île de Montréal;
- 3 > Permettre d'augmenter éventuellement l'approvisionnement de l'île de Montréal via la
- 4 Rive-Sud ou vice-versa, selon les besoins futurs;
- 5 > Boucler l'est de l'île de Montréal et sécuriser l'approvisionnement de plusieurs clients;
- 6 > Faire l'acquisition d'un actif à un coût moindre que la construction de nouvelles conduites.
- 7 Dans les conditions actuelles, il serait impossible pour Gaz Métro de construire des
- 8 conduites sous-fluviales à un tel coût.

9 Comme indiqué dans le dossier R-3763-2011, Gaz Métro cherche constamment à sécuriser
10 l'approvisionnement en gaz naturel de ses clients au moindre coût possible, tout en maintenant
11 une qualité de service élevée. Certaines caractéristiques intrinsèques à son réseau de
12 distribution complexifient cette tâche. En effet, le réseau de distribution de Gaz Métro a ceci de
13 particulier que son marché principal, Montréal, est une île. Les infrastructures requises pour
14 franchir le fleuve seraient des plus complexes à construire aujourd'hui et requerraient
15 l'acceptabilité de plusieurs intervenants préoccupés, entre autres, par des enjeux de sécurité et
16 de protection de l'environnement.

17 Le Projet proposé par Gaz Métro constitue une opportunité d'améliorer son système de
18 distribution à un coût moindre que celui qui serait engendré par la construction de nouvelles
19 conduites pour atteindre un but similaire.

2. HISTORIQUE ET ANALYSE DE LA SITUATION ACTUELLE

1 À la suite de la décision D-2011-104, Gaz Métro a entrepris la réalisation de la revue diligente
2 technique des conduites de Pétromont. Les inspections des conduites de Pétromont ont débuté
3 à l'automne 2011.

4 Le déroulement de la revue diligente a été le suivant :

- 5 • Automne – Hiver 2011 : Préparation des travaux de nettoyage et d'inspection;
- 6 • Hiver 2011-2012 : Réalisation des études d'ingénierie sur plan et à l'aide des documents
7 disponibles;
- 8 • Printemps-automne 2012 :
 - 9 ○ Avril : Nettoyage des conduites;
 - 10 ○ Mai : Inspection électronique des conduites;
 - 11 ○ Mai : Résultats provisoires de l'inspection électronique;
 - 12 ○ Juin 2012 : Test hydrostatique et assèchement des conduites;
 - 13 ○ Juillet 2012 : Résultats d'inspection;
 - 14 ○ Août 2012 : Excavation des zones d'inspection;
 - 15 ○ Septembre 2012 : Compilation des rapports d'ingénierie et réalisation du rapport.
- 16 • Décembre 2012-janvier 2013 : Devis de raccordement des conduites de Pétromont.

17 Afin de faciliter la lecture du présent document, les conduites de Pétromont sont séparées en
18 cinq tronçons :

19 Tronçon 1 : Entre l'autoroute Métropolitaine et l'usine de Parachem (au nord de la rue
20 Sherbrooke);

21 Tronçon 2 : Entre l'usine de Parachem et la rue Sherbrooke;

22 Tronçon 3 : Entre la rue Sherbrooke et le site d'Ultramar (au sud de la rue Notre-Dame à
23 Montréal-Est);

24 Tronçon 4 : Entre le site d'Ultramar et Boucherville : et

Société en commandite Gaz Métro

**Projet d'investissement visant l'acquisition de conduites de Pétromont
et leur raccordement au réseau de Gaz Métro, R-3833-2013**

1 Tronçon 5 : Entre Boucherville et l'ancienne usine de Pétromont à Varennes.

2 Les inspections préliminaires ont démontré qu'il n'était pas prudent pour Gaz Métro d'acquérir la
3 portion des conduites de Pétromont située entre le site de l'usine de Parachem à Montréal-Est
4 et l'autoroute Métropolitaine (Tronçon 1). En effet, les deux conduites de 6" et 8" entre
5 l'autoroute Métropolitaine et l'usine de Parachem n'ont pas été nettoyées, scellées et mises
6 sous azote après l'arrêt de leur utilisation par Pétromont. Elles ont ainsi été désaffectées sans
7 suivi de protection cathodique particulier. De plus, ces conduites n'ont jamais été inspectées
8 électroniquement auparavant et ne sont pas équipées de gares de raclage. Le revêtement des
9 conduites dans cette zone est considéré comme mauvais et la protection cathodique serait à
10 reprendre.

11 Enfin, la situation géographique des conduites dans la zone des raffineries de Montréal-Est,
12 implique :

- 13 • Qu'elles se situent dans un terrain contaminé du fait de l'activité passée et présente, ce
14 qui posera des problèmes lors des excavations futures (gestion des sols contaminés,
15 enjeux de santé sécurité),
- 16 • Que la multitude de tuyaux et de structures appartenant à différentes compagnies rend
17 l'accès et le repérage des conduites difficile,
- 18 • Que la rapidité d'intervention en cas d'urgence sera diminuée en raison de l'accès
19 réglementé dans les raffineries.

20 Pour toutes ces raisons, il fut recommandé de ne pas procéder à l'acquisition de cette portion
21 de conduite située entre le site de l'usine de Parachem et l'autoroute Métropolitaine (Tronçon
22 1). La revue diligente d'ingénierie pour cette portion de conduites ne s'est donc pas poursuivie
23 car l'éventualité d'achat a été écartée.

24 En cours de processus de la revue diligente, Gaz Métro a entériné les choix techniques
25 suivants:

- 26 • Seules les conduites entre l'usine de Parachem et Boucherville seront inspectées
27 (Tronçons 2, 3 et 4).

Société en commandite Gaz Métro

**Projet d'investissement visant l'acquisition de conduites de Pétromont
et leur raccordement au réseau de Gaz Métro, R-3833-2013**

- 1 • Le passage des outils électroniques sera fait entre l'usine de Parachem et la sortie du
2 fleuve à Boucherville seulement pour :
- 3 ○ Évaluer la quantité de défauts présents dans la raffinerie et ainsi appuyer la
4 décision de ne pas acheter la portion de tuyauterie entre le site de Parachem et
5 la rue Sherbrooke; mais surtout
- 6 ○ Connaître les zones à risques et évaluer l'état de la conduite que Gaz Métro
7 souhaite acheter.
- 8 • Entre Boucherville et l'ancienne usine de Varennes (Tronçon 5), les conduites seront
9 nettoyées et scellées, ne seront pas inspectées et seront placées sous pression d'azote
10 ultérieurement, en vue d'une éventuelle utilisation par Gaz Métro;

11

12 Les résultats de la revue diligente technique ont permis de constater que :

- 13 • Bien que la portion des conduites entre Varennes et Boucherville (Tronçon 5) n'ait pas
14 été inspectée, il est probable qu'elle contienne autant d'hydrocarbures liquides que la
15 portion des conduites entre Boucherville et l'usine de Parachem à Montréal-Est
16 (Tronçons 2, 3 et 4) . En cas d'acquisition, il faudrait nettoyer et sceller cette portion
17 avant une mise sous pression positive d'azote pour assurer une bonne conservation des
18 conduites.
- 19 • La portion sous-fluviale des conduites entre Boucherville et le site d'Ultramar au sud de
20 la rue Notre-Dame à Montréal-Est (Tronçon 4) est en bonne condition. Peu de défauts
21 ont été constatés sauf dans la zone de l'île Dufaut, ce qui nécessitera une excavation
22 pour valider l'état des conduites et déterminer les réparations ultérieures. Avant de
23 débuter les travaux sur l'île Dufaut, un certificat d'autorisation du ministère du
24 Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs est requis. Le
25 système de protection cathodique doit être repris pour cette portion de conduite.
- 26 • La portion des conduites entre le site d'Ultramar et la rue Sherbrooke (Tronçon 3) est en
27 bonne condition. La qualité des conduites dans cette zone est bonne. Néanmoins, 95
28 défauts ont été constatés et plusieurs enjeux majeurs d'exploitation ont été soulevés,
29 notamment :

**Projet d'investissement visant l'acquisition de conduites de Pétromont
et leur raccordement au réseau de Gaz Métro, R-3833-2013**

- 1 • La présence de la voie ferrée très proche des conduites : environ 3 m entre la
- 2 conduite et le milieu de la voie ferrée sur 500 m;
- 3 • La conduite repose sur le roc à certains endroits;
- 4 • La très grande proximité des conduites les unes avec les autres (entre 30 et
- 5 50 cm);
- 6 • La présence de terrains contaminés;
- 7 • Le revêtement hétérogène avec des défauts;
- 8 • L'impossibilité de maintenir un système de protection cathodique indépendant de
- 9 la conduite d'Ultramar à proximité; et
- 10 • Les difficultés de localisation des conduites.

11 Dans le cadre du programme d'amélioration du réseau, dans des situations semblables,
12 les installations gazières sont déplacées, soit pour des enjeux opérationnels, soit sur
13 demande de la compagnie ferroviaire. Pour toutes les raisons mentionnées, Gaz Métro
14 ne recommande pas d'acquérir cette portion des conduites mais plutôt d'installer un
15 raccordement avec une nouvelle conduite sur la rue Broadway à Montréal-Est.

16 Gaz Métro a donc décidé, à la lumière des conclusions de la revue diligente technique,
17 d'acquérir la portion des conduites entre Varennes et le site d'Ultramar (Tronçons 4 et 5). Le
18 plan est présenté à la pièce Gaz Métro-1, Document 2, page 1. La portion entre Varennes et
19 Boucherville (Tronçon 5) devra être nettoyée et scellée pour ensuite être mise sous pression
20 positive d'azote. Une inspection sur l'île Dufaut, entre Boucherville et le site d'Ultramar (Tronçon
21 4) sera nécessaire. Gaz Métro devra installer un raccordement avec une nouvelle conduite à
22 partir du site d'Ultramar, par la rue Broadway pour aller rejoindre le réseau situé sur la rue
23 Sherbrooke (voir le plan à la pièce Gaz Métro-1, Document 2, page 2). Une mise à niveau de la
24 protection cathodique sera aussi nécessaire.

25 Une revue diligente légale a aussi été faite parallèlement à la revue diligente technique. Cette
26 vérification diligente légale visait, entre autres, à :

- 27 i) identifier les obligations environnementales imputables à l'acheteur des conduites;

Société en commandite Gaz Métro

**Projet d'investissement visant l'acquisition de conduites de Pétromont
et leur raccordement au réseau de Gaz Métro, R-3833-2013**

- 1 ii) déterminer si les conduites étaient d'une quelconque façon grevées de charges,
2 hypothèques ou autres droits pouvant nuire à l'acquisition et à l'exploitation de ces
3 conduites; et
- 4 iii) si le passage des conduites sur les différents lots traversés était basé sur des ententes
5 valides. Aucun enjeu majeur n'a été identifié sur les conduites que se propose
6 d'acquérir Gaz Métro et qui font l'objet de la présente demande.

3. DESCRIPTION ET JUSTIFICATION DU PROJET

1 Le présent Projet proposé par Gaz Métro, à la suite de la revue diligente technique est le
2 suivant :

- 3 • Se porter acquéreur des conduites de Pétromont entre Varennes et le site d'Ultramar à
4 Montréal-Est ;
- 5 • Nettoyer la portion des conduites entre Varennes et Boucherville pour enlever tous les
6 hydrocarbures liquides, la sceller et la mettre sous pression positive d'azote;
- 7 • Excaver sur l'île Dufaut (entre Boucherville et le site d'Ultramar) pour valider l'état des
8 conduites à un endroit précis. Le cas échéant, abandonner et reconstruire une section
9 de conduite défectueuse;
- 10 • Installer une conduite de 16 pouces d'une longueur de 1,8 km sous la rue Broadway à
11 Montréal-Est entre la rue Sherbrooke et le site d'Ultramar. Installer des nouvelles
12 vannes au site d'Ultramar pour l'exploitation de gares de raclages; et
- 13 • Mettre à niveau la protection cathodique pour l'ensemble des conduites.

14 Une analyse hydraulique de l'impact de l'ajout des conduites de Pétromont sur le réseau de l'île
15 de Montréal et de la Rive-Sud est présentée, sous pli confidentiel, à la pièce Gaz Métro-1,
16 document 3. Cette analyse démontre les avantages du Projet au niveau de la sécurité
17 d'approvisionnement des clients et de la pression minimum du réseau en cas d'incident à l'un
18 des postes de livraison.

19 L'avantage hydraulique principal de l'ajout des conduites de Pétromont et du raccordement au
20 réseau de Gaz Métro est le bouclage des clients industriels majeurs situés dans le parc
21 industriel de Montréal-Est. L'achat et la mise en service des quatre conduites de Pétromont et
22 du raccordement au réseau de Gaz Métro à Montréal-Est permettent de sécuriser certaines
23 portions à risque du réseau dans l'éventualité d'un bris à un des postes de livraison ou à
24 certaines portions de conduites de l'avenue Marien ou de l'autoroute 40.

25

Société en commandite Gaz Métro
Projet d'investissement visant l'acquisition de conduites de Pétromont
et leur raccordement au réseau de Gaz Métro, R-3833-2013

1 Comme mentionné à la section 1, ce Projet constitue une opportunité pour Gaz Métro
2 d'améliorer son système de distribution à un coût moindre que celui qui serait engendré par la
3 construction de nouvelles conduites pour atteindre un but similaire. Dans les conditions
4 actuelles, il serait impossible pour Gaz Métro de construire des conduites sous-fluviales à un tel
5 coût.

4. AUTRES SOLUTIONS ENVISAGÉES

- 1 Gaz Métro a envisagé un scénario alternatif à celui proposé dans le présent Projet. Ce scénario
2 consisterait à sceller les conduites aux sites d'Ultramar et Boucherville et de les mettre sous
3 pression positive d'azote. De cette façon, les conduites resteraient en bonne condition pour
4 utilisation future. Par contre, le nettoyage de la portion Varennes-Boucherville, l'excavation à
5 l'île Dufaut ainsi que la mise à niveau de la protection cathodique seraient quand même
6 nécessaires.
- 7 Les coûts associés à cette option ont été évalués à 9,9 M\$. Bien que moins coûteuse par
8 rapport au scénario proposé, cette option n'est pas celle favorisée par Gaz Métro car elle ne
9 permet pas de sécuriser les approvisionnements sur l'île de Montréal. Gaz Métro considère
10 cependant que cette solution est préférable à l'option de ne pas acquérir les conduites de
11 Pétromont.

5. PRINCIPALES NORMES TECHNIQUES APPLIQUÉES

- 1 Le Projet sera réalisé conformément aux exigences du code CSA Z662-11.
- 2 Les données techniques des conduites sont présentées ci-dessous :

Conduites de Pétromont
Nombre de conduites : 4
Diamètre extérieur des conduites : trois conduites à 168,3 mm (6 pouces) et une conduite à 219,1 mm (8 pouces)
Longueur totale : 14,6 km
Matériaux : acier
Pression maximale d'opération : 2 400 kPa

Nouvelle conduite entre le site d'Ultramar (au sud de la rue Notre-Dame) et la rue Sherbrooke
Nombre de conduites : 1
Diamètre extérieur des conduites : 406,4 mm (16 pouces)
Longueur totale : 1,8 km
Matériaux : acier
Pression maximale d'opération : 2 400 kPa

6. COÛTS DU PROJET

1 Dans le projet initial, déposé en mai 2011 dans le dossier R-3763-2011, Gaz Métro prévoyait
2 des coûts de 11,4 M\$, dont 6 M\$ pour l'achat des conduites de Pétromont et 2,5 M\$ pour la
3 revue diligente.

4 Dans le cadre de la Cause tarifaire 2013 déposée en décembre 2012, un montant de 10,9 M\$
5 (incluant les frais généraux) a été inclus pour le projet, dont 2,6 M\$ proviennent du compte de
6 frais reportés à la suite des coûts engagés et dépensés en 2012 pour la revue diligente et
7 8,3 M\$ pour les travaux prévus en 2013 (voir R-3809-2012, B-0137, Gaz Métro-10, Document
8 3). Au moment de l'inclusion de ces montants à la Cause tarifaire 2013 pour des travaux que
9 Gaz Métro savait devoir encourir en 2013 sur un portion des conduites, cette dernière savait
10 qu'elle n'achèterait pas l'ensemble de la conduite de Pétromont mais n'avait pas encore pris sa
11 décision quant au raccordement à la conduite de la rue Sherbrooke. Ainsi, au moment du dépôt
12 de la Cause tarifaire 2013, Gaz Métro anticipait que les coûts du projet seraient inférieurs à
13 11,4 M\$ et que le dépôt d'une nouvelle demande n'était pas nécessaire.

14 Au 31 janvier 2013, les coûts réels cumulatifs du projet (coûts déboursés et coûts engagés)
15 s'élevaient à 3,1 M\$. De ce montant, 2,8 M\$ sont attribuables à la revue diligente des conduites
16 de Pétromont et 0,3 M\$ aux frais généraux associés.

17 Les coûts totaux du présent Projet sont estimés à 13,8 M\$. Afin de minimiser le coût total du
18 Projet, le prix d'achat payé à Pétromont a donc été renégocié significativement à la baisse. Le
19 prix de vente initialement contemplé qui était de l'ordre de 12 M\$ avait été négocié à 6 M\$ lors
20 de la première entente conditionnelle (prix apparaissant au budget initial). Ce prix a été négocié
21 à la baisse à nouveau à la suite de la revue diligente et représente dorénavant 3,95 M\$.

22 L'évaluation présentée dans la Cause tarifaire 2013 demeure une estimation raisonnable des
23 coûts qui seraient engagés en 2013, sous réserve de l'approbation de la présente demande.

- 1 La répartition des coûts projetés est la suivante :

Tableau 1

Ce tableau est déposé sous pli confidentiel

Société en commandite Gaz Métro
Projet d'investissement visant l'acquisition de conduites de Pétromont
et leur raccordement au réseau de Gaz Métro, R-3833-2013

7. IMPACT SUR LES TARIFS ET ANALYSE DE SENSIBILITÉ

- 1 La pièce Gaz Métro-1, Document 4 présente une analyse financière du Projet basée sur les
- 2 paramètres financiers approuvés par la Régie dans sa décision D-2011-194.
- 3 Le tableau ci-dessous présente les résultats de l'analyse de sensibilité considérant des
- 4 variations de coûts de $\pm 10\%$.

Tableau 2

Coûts	Effet tarifaire 5 ans (000 \$)	Effet tarifaire 10 ans (000 \$)	Effet tarifaire 20 ans (000 \$)	Effet tarifaire 40 ans (000 \$)
100 %	4 411	8 409	12 991	15 772
+ 10 %	4 721	9 030	13 969	16 968
- 10 %	4 101	7 788	12 012	14 576

- 5 L'impact de ce Projet sur les tarifs se traduit par une augmentation de 15,8 M\$ sur 40 ans.

Société en commandite Gaz Métro
Projet d'investissement visant l'acquisition de conduites de Pétromont
et leur raccordement au réseau de Gaz Métro, R-3833-2013

8. CALENDRIER PROJETÉ

- 1 Le calendrier ci-dessous présente les grandes étapes du Projet. Gaz Métro aimerait obtenir
- 2 l'approbation du Projet pour mai 2013 afin de débiter les travaux.

Tableau 3

Activités	Début	Fin
Dépôt de la preuve et autorisation de la Régie	Février 2013	Mai 2013
Réalisation des travaux	Mai 2013	Septembre 2014
Mise en service	Septembre 2014	Décembre 2014

9. LISTE DES AUTORISATIONS EXIGÉES EN VERTU D'AUTRES LOIS

- 1 Outre l'autorisation de la Régie, le Projet requiert les autorisations suivantes :
- 2 • Certificat d'autorisation du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de
- 3 la Faune et des Parcs;
- 4 • Permis de construction de la ville de Montréal;
- 5 • Permis de construction de la ville de Boucherville;
- 6 • Permis de construction de la ville de Varennes.

**10. IMPACTS SUR LA QUALITÉ DE PRESTATION DU SERVICE DE
DISTRIBUTION DE GAZ NATUREL**

- 1 Comme mentionné à la section 1, la réalisation du Projet permettra à Gaz Métro de sécuriser
- 2 l'approvisionnement de ses clients sur l'île de Montréal à un prix moindre que celui impliquant la
- 3 construction d'actifs équivalents. Il permet également d'augmenter éventuellement
- 4 l'approvisionnement de l'île de Montréal via la Rive-Sud ou vice-versa, selon les besoins futurs.

Société en commandite Gaz Métro
Projet d'investissement visant l'acquisition de conduites de Pétromont
et leur raccordement au réseau de Gaz Métro, R-3833-2013

C O N C L U S I O N

1 **Gaz Métro demande à la Régie d'autoriser le présent Projet d'investissement au coût de**
2 **13,8 M\$.**